



## Actualité des entreprises

Nos communiqués de presse

Communiqué de **FÉDÉRATION FRANÇAISE DU COURTAGÉ EN TRAVAUX** du 19 Décembre 2008

### Les courtiers en travaux se fédèrent pour mieux encadrer leur métier

Créée par Nicolas Daumont, l'inventeur du métier de courtier en travaux, et des professionnels du secteur, la Fédération Française du Courtage en Travaux (FFCT) entend défendre et valoriser l'image de ce nouveau métier, tant auprès des pouvoirs publics que des particuliers ayant recours à ce service.

#### Info Publicité

actuellement se prévaloir d'un statut juridique alors que d'autres professions d'intermédiation telles que les agents immobiliers ou les courtiers en crédit, par exemple, en ont un.

Cette absence d'organisation représentative capable d'encadrer la profession de courtier en travaux est préjudiciable. Elle a pour première conséquence de développer des comportements et des situations pouvant porter atteinte aux intérêts de la profession.

Ce constat a naturellement conduit Nicolas Daumont et les autres membres fondateurs à réfléchir sur une solution et à créer la FFCT (association Loi 1901).

Après avoir défini ses principales missions et s'être doté d'un site Internet pour une meilleure visibilité auprès de ses différents publics, la Fédération entend regrouper au niveau national l'ensemble des professionnels du courtage en Travaux afin de défendre les intérêts communs et valoriser l'image de ce nouveau métier. Loin d'être un simple organe représentatif de la profession, la FFCT s'affiche comme une fédération militante et apolitique.

#### Un objectif prioritaire : encadrer la profession

La FFCT représentera collectivement ses membres et la profession auprès des pouvoirs publics, des organismes professionnels syndicaux ou associatifs et des organismes paritaires.

« Parmi nos objectifs prioritaires, nous souhaitons faire « normer » le métier de courtier en travaux pour apporter aux clients, aux artisans et aux courtiers la garantie du professionnalisme, de la rigueur et des compétences des acteurs de ce nouveau métier », précise Nicolas Daumont, Président de la FFCT.

Cette normalisation devra passer par la création d'un code APE et d'une convention collective spécifiques. De plus, pour faire reconnaître ce nouveau métier, la FFCT demande aussi qu'un ordre des courtiers en travaux soit institué.

Enfin, grâce à son site Internet et à de nombreuses actions de communication, la Fédération va s'atteler à promouvoir ce métier auprès des professionnels et du grand public.

Elle pourra aussi intervenir en qualité de médiateur pour tenter de régler les litiges amiables ou apporter des solutions.

Parmi ses premières actions, la FFCT a défini et publié un code de déontologie (consultable sur le site [www.courtage-travaux-ffct.fr](http://www.courtage-travaux-ffct.fr)) qu'il appartient à l'ensemble de ses membres de respecter.

Afin d'aider les jeunes courtiers en travaux dans l'exercice de leur activité, elle a développé des formations sur le métier de courtier en travaux, portant notamment sur l'importance juridique d'en connaître le périmètre d'exercice. Une newsletter est également mis à la disposition de ses adhérents.

#### Les membres du bureau

La Présidence de la FFCT est assurée par Nicolas Daumont, (32 ans) Président Directeur Général de la SA Daumont et Consultants, détentrice de la marque Illico Travaux, réseau de courtier en Travaux.

A ses côtés, trois vice-présidents : Sylvain Mazeau, avocat au barreau de Lyon, sera chargé des aspects juridiques; Thierry Abriat, gérant de la société de développement Abriat Consultants et Ingrid Blondeau, gérante d'une agence de courtage en travaux seconderont Nicolas Daumont dans les affaires courantes.

Denis Audureau, (53 ans) nommé Secrétaire Général de la FFCT, apportera son expertise dans le domaine du bâtiment et assurera les formations au travers sa société Batiforma.

## Mes outils

Diffuser ou modifier gratuitement mes communiqués

Personnaliser ou modifier mes alertes

Les communiqués du jour

Les communiqués de la semaine

Envoyer ce communiqué par E-Mail

Imprimer ce communiqué

Archives

Retour au sommaire

## Opportunités d'affaires

> Découvrez les offres spéciales proposées par les partenaires du Club des Décideurs

### Accès aux offres

### Offres d'emploi

> Découvrez les entreprises qui recrutent

> Publiez gratuitement vos offres d'emploi et/ou de stage

### Consultation et publication gratuites

### Annonces des Décideurs

> Commerces et entreprises à céder, recherche de capitaux, de partenaires commerciaux et techniques, offres de services, vente de matériel, terrains...

### Consultation et publication gratuites

### Agenda du Décideur

> Annoncez tous vos événements (conférences, séminaires, salons professionnels...)

### Consultation et publication gratuites

### Annuaire des Décideurs

> Sélectionnez et accédez aux coordonnées complètes des entreprises qui vous intéressent

> Référez gratuitement votre entreprise, organisme... dans L'Annuaire des Décideurs

### Accès et référencement gratuits

### Tableaux de bord

> Tous les chiffres clés de l'économie française et européenne

### Accès gratuit

Eric Bau, nommé Trésorier, est architecte de formation. Il est souvent en contact sur le terrain avec des courtiers en travaux.

Hervé Blandin et Didier Fontaine, du réseau de courtiers ActivTravaux, ont rejoint les fondateurs de la FFCT et occupent le poste d'administrateur.

### A propos du courtage en travaux :

Le courtier en travaux intervient à la demande de particuliers ou d'entreprises souhaitant réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat, d'extension ou de rénovation. Il sélectionne les professionnels du bâtiment qu'il juge les plus efficaces et les met en relation avec le client, à qui il appartient de faire le choix final. Outre de meilleurs prix et un gain de temps, le client a l'assurance d'avoir affaire à des entreprises de qualité qui présentent toutes les garanties.

### A propos de la FFCT :

Lancée en 2008 sous l'impulsion de Nicolas Daumont, l'inventeur du métier de courtage en travaux, et de professionnels du secteur, la FFCT entend défendre et valoriser ce nouveau métier. Quelques mois après sa création, la Fédération regroupait déjà près de 150 membres.

Communiqué : au format Acrobat Reader 

### Contact

#### FÉDÉRATION FRANÇAISE DU COURTAGE EN TRAVAUX

Tour de l'Horloge - 4 place Louis Armand  
75603 PARIS CEDEX 12  
Tél. 01 72 74 55 29  
E-Mail: [contact@courtage-travaux-ffct.fr](mailto:contact@courtage-travaux-ffct.fr)

**DENIS ANDUREAU**  
Secrétaire Général  
E-Mail: [contact@courtage-travaux-ffct.fr](mailto:contact@courtage-travaux-ffct.fr)

### Agence de relation presse

#### INFINITÉS COMMUNICATION

1 rue du Moulin  
78590 RENNEMOULIN  
Tél. 01 30 80 09 09  
Fax. 01 30 80 09 29  
E-Mail: [infinites@infinites.fr](mailto:infinites@infinites.fr)  
Web: <http://www.infinites.fr>

**MICHEL HAMEL**  
Co-Gérant  
E-Mail: [michelh@infinites.fr](mailto:michelh@infinites.fr)  
Tél. 01 30 80 09 09  
Fax. 01 30 80 09 29

[Retour au sommaire](#)

### Vos contacts

**Annuaire professionnel**

Autres services :

**Canal Décideur**

**InfosMD.com**

© 1996-2008 Décideur Consulting

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification aux informations vous concernant auprès de la direction de Décideur Consulting. Toute reproduction partielle ou intégrale par quelque procédé que ce soit, réalisée sans consentement écrit de Décideur Consulting est illicite et constituerait une contrefaçon.